

RÉF : RA40



Méthodologie pour l'évaluation des risques ATEX et classement des zones ATEX

IDENTIFIER ET ANALYSER LE RISQUE D'EXPLOSION POUR SÉCURISER LES POSTES DE TRAVAIL EN ZONES ATEX - TRAME DU DRPCE

OBJECTIFS Maîtriser les exigences de la transposition en droit français de la directive ATEX 99/92/CE concernant les prescriptions minimales visant à améliorer la protection en matière de sécurité et de santé des travailleurs susceptibles d'être exposés au risque d'atmosphères explosibles. S'approprier la méthodologie d'évaluation des risques ATEX et du classement de zones ATEX selon les référentiels normatifs EN 60079-10-1 (Classement de zones ATEX gaz et vapeurs inflammables) et EN 60079-10-2 (Classement de zones ATEX poussières combustibles). Identifier les essais de caractérisation de l'inflammabilité et de l'explosivité de gaz et vapeurs inflammables et de poussières combustibles. Connaître les moyens de prévention et de protection contre les explosions.

PUBLIC

Ingénieurs et techniciens des services santé-sécurité, environnement, des services de maintenance, des unités d'exploitation évoluant en zone ATEX. Consultants des bureaux d'études sécurité, acteurs publics d'intervention et de secours, risk-managers des compagnies d'assurances, administrations, responsables sécurité industrielle des collectivités territoriales.

LES + DE LA FORMATION

- Formateur expert senior avec 20 ans d'expérience terrain sur la thématique ATEX.
- Nombreux échanges avec les stagiaires, retours d'expérience d'accidents.
- Animation d'exercices et d'études de cas détaillées par le formateur issus de situations rencontrées en entreprise ou industrie.
- Pour la formation qui a lieu à Verneuil-en-Halatte, les apports théoriques sont illustrés par des démonstrations d'essais à échelle réelle (Explosion de poussière, Laboratoire électricité statique).

CONTENU

- Présentation du retour d'expérience d'accidents.
- Enjeux et exigences de la transposition en droit français de la directive ATEX 99/92/CE (Décret n°2008-244 du 07/03/2008 codifié aux articles R4216-31 et R4227-42 à R4227-54 du Code du Travail.
- Phénoménologie des explosions ATEX (gaz & vapeur/poussières) et des phénomènes d'auto-échauffement et caractérisation de l'inflammabilité, de l'explosivité de substances, mélanges et produits.
- Méthodologie d'évaluation des risques ATEX et du classement de zones ATEX.
- Démarche de classement de zones ATEX selon la norme EN 60079-10-1 (gaz et vapeurs inflammables) et selon la norme CEI 60079-10-2 (poussières combustibles).
- Présentation des principales sources d'inflammation et caractéristiques d'inflammabilité (mécanique, électricité statique, auto-échauffement...).
- Mesures techniques et organisationnelles de prévention et de protection des risques d'incendie et d'explosion.
- Contenu de la trame du Document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE).
- Animation d'exercices et d'études de cas de simples et complexes (exemples d'analyse après accident, influence de la ventilation d'un local sur le classement de zones ATEX (fuite de gaz & liquide inflammable dans un local, Postes de chargement et de dépoussiérage...).

Cette formation ne prévoit pas de pré-requis.

Cette formation RA40 constitue un pré-requis pour la formation RA99 « Référent évaluation des risques d'explosion et classement de zones ATEX ».



DURÉE 2 jours

PRIX 1 450 € HT
(les repas sont offerts)

SESSION

A - 18-19 novembre - Verneuil-en-Halatte
B - 13-14 octobre - Paris
C - 01-02 décembre - Lyon

